

Bac Pro Conduite de Productions Horticoles (Bac Pro CPH)

Objectifs

Au terme de la formation, vous serez capable de :

- Identifier les différents types de végétaux, de connaître leur cycle de vie et les moyens de les cultiver (travail du sol, fertilisation, irrigation, protection des cultures).
- Mettre en œuvre vos connaissances en hydraulique, électricité et automatismes et matériels et équipements horticoles (tracteurs, matériels d'irrigation et de pulvérisation, équipement informatique permettant la régulation climatique des serres ...).
- Participer à la récolte en respectant les critères de calibre et de qualité. Le cas échéant, d'assurer le stockage et le conditionnement des produits en vue de leur commercialisation

Entreprises d'accueil

Entreprise du secteur de l'horticulture (floriculture, maraîchage, pépinière, arboriculture...).

Public concerné

Tous publics souhaitant se former dans les domaines de la floriculture, du maraîchage, de la pépinière et de l'arboriculture.

Prérequis

- Niveau d'entrée : Détenir un diplôme de niveau 4 minimum.
- Avoir un projet professionnel validé dans le domaine, être motivé pour exercer le métier visé et la formation en alternance et si possible avoir une 1^{ère} expérience du secteur agricole.

Modalités d'inscription

- Admission sur dossier de candidature complété
- Admission après entretien individuel de vérification des prérequis.

Effectif par groupe : 12 minimum à 15 maximum.

Formation continue



URL Mon compte formation

https://cutt.ly/bnXV61y

Code RNCP: 31694

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 4 (cadre européen des certifications).

Durée de la formation

- 845 heures en centre.
- 280 heures en entreprise.

Personnalisation du parcours possible en fonction des compétences acquises et d'éventuelles situations de handicap.

Rythme et modalités de la formation

- Modalité déroulement : présentiel.
- Modalité entrée / sortie : à dates fixes.
- Horaires: 08h 12h / 13h30 17h, soit 7h30/jour.

Lieu de formation



CFPC du Campus du Bocage

339 rue Costa de Beauregard 73000 **CHAMBERY** 04 79 33 44 22 chambery@cneap.fr www.fondationdubocage.org

Contact : Eric NONAT (Responsable CFPC)



Contenu de formation

Modules professionnels

MP1: Organisation d'un chantier horticole

(42 heures)

MP2 : Animation d'une équipe de travail

(14 heures)

MP3: Ressources naturelles communes et choix techniques

(98 heures)

MP4 : Conduite de processus de productions horticoles

(448 heures)

PLURIDISCIPLINARITÉ: Thématiques à adapter par les équipes pédagogiques en fonction du choix du support de formation et du contexte local.

(112 heures)

ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES À L'ETABLISSEMENT :

- Agriculture urbaine (MAP) (56 heures)
- Maraîchage biologique (MAP (30 heures)
- Connaissance des végétaux (30 heures)
- Accompagnement personnalisé et régulier du stagiaire afin de lui permettre de formaliser son projet professionnel (15 heures)

Méthodes mobilisées

Pédagogie de l'alternance.

Le formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des apprenant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi des périodes d'application en milieu professionnel sont mis en place, en particulier le livret de suivi, dont l'utilisation est obligatoire.

Un suivi systématique de la période en entreprise est mené par les formateurs et un dialogue régulier est noué avec les tuteurs.

Pédagogie active privilégiant les mises en situation ou simulations de résolution de problèmes individuelles et collectives (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques), la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets, une organisation coopérative des apprentissages et une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Туре	Forme
E5 : Ecrit technique	2	Epreuve terminale	Ecrit
E6 : Oral technique	3	Epreuve terminale	Oral
E7 : MP2/MP4 (Technique) / MAP	5	Epreuve terminale	Oral à partir d'un dossier écrit

^{*} Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Etant précédemment diplômé d'un diplôme de niveau 4, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignement général.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...).
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le tuteur).
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée



Références*

	2019-2020
Taux de réussite global	100%
Satisfaction globale Apprenants (Enquête réalisée en fin de formation)	100%

^{*} Taux moyens au niveau régional (tous statuts formation continue confondus).

Modalités financières

Eligibilité au CPF: oui

Coût de la formation : 6 498,05 € net de taxes.

Coût de passage de la certification inclus dans ces frais.

Équipement, tenue de travail à prévoir.

Dates de la formation

Année de la formation	Promotion	Date de début de la formation	Date de fin de la formation (incluant examens)
1 ^{ère}	2021 - 2022	1 ^{er} septembre 2021	8 juillet 2022

Du 1^{er} avril au 15 août 2021 (sous réserve de places disponibles).

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

- CS Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation.
- CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel.
- CS Production, transformation et commercialisation des produits fermiers.
- BTSA Production Horticole.
- BTSA Aménagements Paysagers.
- BTSA Technico-commercial.

Débouchés professionnels :

- Chef de culture en exploitation maraîchère.
- Chef de culture horticole.
- Conducteur/Conductrice de travaux horticoles.
- Ouvrier/Ouvrière agricole en maraîchage-horticulture.
- Ouvrier/Ouvrière en production horticole biologique.
- Ouvrier/Ouvrière en production maraîchère biologique.
- Ouvrier/Ouvrière en production pépinière biologique.
- Ouvrier/Ouvrière horticole.
- Ouvrier/Ouvrière horticole serriste.
- Ouvrier/Ouvrière pépiniériste.
- Ouvrier/Ouvrière maraîchère.
- Chef de culture arboricole.
- Chef de station fruitière.
- Chef d'équipe en production arboricole.
- Ouvrier/Ouvrière arboricole.



Accès par transport

- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Lignes de bus desservant le centre : lignes C, 2, 5, 19 et 15.
- Gare TGV Ter à proximité : Gare SNCF de Chambéry-Challes-Les-Eaux à 20' à pied ou bus C (13').

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

• Engagements et partenariats

L'un des points forts de cette formation réside dans son alternance avec notre réseau d'entreprises d'horticulture du bassin savoyard et au-delà. Les 8 semaines de stage prévues durant la formation favorisent une mise en pratique progressive, cohérente et en lien avec les travaux de la saisonnalité.

Restauration

- Cantine / self sur place
- Commerces alimentaires et de restauration à proximité

Hébergement

- Internat sur place
- Liste de foyers étudiants ou résidences étudiantes transmis par le centre sur demande

Matériel / Équipement

Pour assurer une formation technique et technologique de qualité, le Campus dispose d'un CDI, de salles informatiques, d'ateliers, d'un espace horticulture et d'un jardin paysager sur site sur une surface « verte » de près de 10 hectares au cœur de Chambéry.

Il accueille également des professionnels de l'horticulture sur l'exploitation pédagogique SARL du Bocage qui participent aux enseignements et gèrent des productions diversifiées en serres.

Lieu de formation



CFPC du Campus du Bocage

Costa de Beaureaard

339 rue Costa de Beauregard 73000 **CHAMBERY** 04 79 33 44 22 | chambery@cneap.fr www.fondationdubocage.org

Contact: Eric NONAT (Responsable CFPC)



Cet enregistrement ne vaut

pas agrément de l'Etat.